

Elections Départementales 2015

Courrier envoyé aux candidats

Mme

M.

Objet : votre candidature aux élections départementales 2015

Madame, Monsieur,

Vous présentez votre candidature dans le cadre des élections départementales pour le canton de et c'est à ce titre que nous souhaitons vous interpeller.

Comme vous le savez, notre langue régionale, le flamand, est un marqueur patrimonial historique de notre territoire de l'arrondissement de Dunkerque. Il bénéficie de nombreux soutiens et fait l'objet d'un enseignement scolaire et associatif ainsi que d'actions culturelles et linguistiques.

Néanmoins, le développement dont il est l'objet, reste fortement sous-dimensionné au regard des atouts qu'il représente au niveau scolaire, économique et culturel.

Ces élections départementales seront l'occasion de redéfinir une politique territoriale dans le cadre de la loi NOTRe et dans différents domaines et notamment dans celui des langues régionales si la compétence du Département lui est reconnue à ce titre, voire dans le cadre de la compétence Tourisme et/ou Economie.

Dès lors, **nous aurions aimé connaître votre position à l'égard :**

- de notre demande de proposition d'un enseignement bilingue français/flamand dans l'arrondissement de Dunkerque afin que les futurs adultes du territoire puissent développer leur chance de trouver un emploi qui en nécessite l'usage.
- de la promotion de notre charte « Ja om 't Vlamsch » « Oui au flamand » sur la mise en œuvre d'une signalétique bilingue flamand/français dans l'espace de l'arrondissement de Dunkerque, voire au-delà si la toponymie flamande y est en usage.
- de la mise en œuvre d'une convention de partenariat entre le Département et l'ANVT sur les moyens à mettre en œuvre, y compris financiers, pour la sauvegarde et la promotion de la langue régionale du territoire.

Nous souhaitons, bien entendu, rencontrer votre soutien et **nous nous engageons à publier votre réponse** sur notre site internet et sur les réseaux sociaux.

Réponses des candidats qui se sentent concernés par la langue régionale flamande

Canton de Bailleul

Mme Béatrice Descamps - M. Jean-Marc Gosset (UD)

Extraits de leur profession de foi :

Economie, tourisme, culture

- En association avec la CCFI, participer au **maintien d'au moins un commerce alimentaire vital** dans chaque commune.
- **Faire converger les politiques** de développement économique de la communauté de communes de Flandre Intérieure avec celles du département pour en augmenter les effets.
- **Aider les communes** à réaliser leurs projets de **rénovation** de bâtiments (église, école, restaurants scolaire, salles...) et **d'équipements** nécessaires, donnera du **travail aux entreprises** et générera des **emplois**.
- Maintenir et promouvoir les **circuits de randonnée**, développer les circuits cyclo pour le **rayonnement touristique** du territoire.
- Maintenir les aides financières aux **offices de tourisme**, vecteurs d'économie et d'emploi.
- En partenariat avec l'Institut de la Langue Régionale Flamande :
 - **mettre en œuvre une signalétique bilingue flamand/français** dans l'arrondissement de Dunkerque
 - **pour la sauvegarde et la promotion de la langue régionale** du territoire, élaborer une convention sur les moyens à mettre en œuvre, y compris financiers,
 - **promouvoir un enseignement bilingue français/flamand.**



Canton de Coudekerque-Branche

Mme Amélie Fenaux - M. José Szymaniak (DVG)

Mail de M. Szymaniak au nom des 2 candidats du 14/03 :

Vous connaissiez mon soutien à la défense et à la promotion de la langue flamande puisque j'ai déjà signé il y a deux ou trois ans la pétition que vous aviez mise en ligne.

Ce soutien n'a pas changé

Nous sommes donc favorables à votre proposition d'un enseignement bilingue français/flamand dans l'arrondissement de Dunkerque afin que les futurs adultes du territoire puissent développer leur chance de trouver un emploi qui en nécessite l'usage.

Si nous sommes élus, nous veillerons à la promotion de votre charte « Ja om 't Vlamsch » « Oui au flamand » sur la mise en oeuvre d'une signalétique bilingue flamand/français dans l'espace de l'arrondissement de Dunkerque, voire au-delà si la toponymie flamande y est en usage.

Nous soutiendrons la mise en oeuvre d'une convention de partenariat entre le Département et l'ANVT sur les moyens à mettre en oeuvre, y compris financiers, pour la sauvegarde et la promotion de la langue régionale du territoire.

Bien à vous.

Mme Régine Marteel - M. Paul-Loup Tronquoy (UD)

Mail de M. Paul-Loup Tronquoy au nom des 2 candidats du 18/03 :

Monsieur le Président, ...,
Mesdames et Messieurs les membres de l'association,

Vous avez attiré l'attention de notre équipe de candidats sur le développement de la langue flamande, et je vous en remercie.

Notre équipe est particulièrement attachée à la sauvegarde de notre patrimoine, et la défense de notre langue flamande en est bien évidemment un des axes importants. Nous l'avons d'ailleurs bien noté dans notre programme distribué à l'ensemble des habitants du canton de Coudekerque-Branche.

Si les électeurs nous accordent leur confiance, vous pourrez compter sur nous pour vous accompagner dans les projets suivants :

- le développement de **l'enseignement bilingue français/flamand** dans l'arrondissement de Dunkerque afin que les futurs adultes du territoire puissent développer leur chance de trouver un emploi qui en nécessite l'usage.
- le développement de **la signalétique bilingue flamand/français** dans l'espace de l'arrondissement de Dunkerque, voire au-delà si la toponymie flamande y est en usage.
- la mise en œuvre d'une **convention de partenariat** entre le Département et l'ANVT sur les moyens à mettre en œuvre, y compris financiers, pour la sauvegarde et la promotion de la langue régionale du territoire.

Restant à votre disposition,

Bien sincèrement,

Paul-Loup TRONQUOY

pour l'équipe de candidats « Nouveau Canton, Nouvelle Dynamique »

Extrait de la profession de foi :

- **valoriser le patrimoine culturel et historique** : monuments remarquables, musées, bibliothèques, langue flamande, ...

Mme Cathy Swal - M. Marcel Lefevre (VEC)

Mail du 18/03 de M. Paulo-Serge Lopes au nom des candidats du canton de Coudekerque-Branche :

Monsieur le Président,
Cher Jean-Paul,

Je me permets de te répondre du nom des candidats d'Europe Ecologie Les Verts dans la campagne des départementales dans les cantons de Coudekerque-Branche, Dunkerque 1 et Dunkerque 2.

Engagé au sein du conseil d'administration de l'Institut de la Langue Régionale Flamande depuis quelques années déjà, tu connais mon attachement à la réalisation des objectifs de cette belle structure.

Cet engagement s'inscrit dans la suite du soutien du mouvement écologiste à la préservation du patrimoine immatériel et donc à la préservation ainsi qu'à la promotion des langues régionales.

Par souci de cohérence, je souscris aux propositions faites en faveur de l'enseignement bilingue flamand/français dans l'arrondissement de Dunkerque permettant aux bénéficiaires d'accroître leurs compétences sur le marché du travail notamment.

En conséquence, je réitère mon soutien, exprimé déjà lors de son lancement, à la promotion de charte "Ja om 't Vlamsch - Oui au flamand" visant à la mise en oeuvre d'une signalétique bilingue flamand/français dans notre arrondissement.

En cohérence, avec les accords exprimés ci-dessus, il importe que le conseil départemental et l'Institut de la Langue Régionale Flamande travaillent de pair pour la sauvegarde et la promotion du flamand, actions convergentes attestées via une convention de partenariat.

Ecologiquement vôtre.

Paulo-Serge Lopes

Canton de Dunkerque-1

Mme Claudine Ducellier - M. Géry Champagne (VEC)

Mail du 18/03 de M. Paulo-Serge Lopes au nom des candidats du canton de Dunkerque-1 :

Monsieur le Président,
Cher Jean-Paul,

Je me permets de te répondre du nom des candidats d'Europe Ecologie Les Verts dans la campagne des départementales dans les cantons de Coudekerque-Branche, Dunkerque 1 et Dunkerque 2.

Engagé au sein du conseil d'administration de l'Institut de la Langue Régionale Flamande depuis quelques années déjà, tu connais mon attachement à la réalisation des objectifs de cette belle structure.

Cet engagement s'inscrit dans la suite du soutien du mouvement écologiste à la préservation du patrimoine immatériel et donc à la préservation ainsi qu'à la promotion des langues régionales.

Par souci de cohérence, je souscris aux propositions faites en faveur de l'enseignement bilingue flamand/français dans l'arrondissement de Dunkerque permettant aux bénéficiaires d'accroître leurs compétences sur le marché du travail notamment.

En conséquence, je réitère mon soutien, exprimé déjà lors de son lancement, à la promotion de charte "Ja om 't Vlamsch - Oui au flamand" visant à la mise en oeuvre d'une signalétique bilingue flamand/français dans notre arrondissement.

En cohérence, avec les accords exprimés ci-dessus, il importe que le conseil départemental et l'Institut de la Langue Régionale Flamande travaillent de pair pour la sauvegarde et la promotion du flamand, actions convergentes attestées via une convention de partenariat.

Ecologiquement vôtre.

Paulo-Serge Lopes

Canton de Dunkerque-2

Mme Joëlle Crockey - M. Alain Vanwaefelghem (SOC)

Mail de M. Vanwaefelghem au nom des 2 candidats et des deux suppléants du 17/03 :

Candidats de la majorité DEPARTEMENTALE, nous considérons que la transmission de la richesse linguistique est un pilier essentiel de la préservation de notre patrimoine culturel.

Dès lors, l'ajout du flamand aux langues qui peuvent être enseignées dans l'éducation nationale apparaît du domaine du possible.

Le Flamand en tant que langue historique doit pouvoir être reconnu.

Alain Vanwaefelghem, Joelle Crockey, Patrice Berteloot, Isabelle Sezille Vandaele, Dunkerque2.

Mme Virginie Henocq - M. Paulo-Serge Lopes (VEC)

Mail du 18/03 de M. Paulo-Serge Lopes au nom des candidats du canton de Dunkerque-2 :

Monsieur le Président,
Cher Jean-Paul,

Je me permets de te répondre du nom des candidats d'Europe Ecologie Les Verts dans la campagne des départementales dans les cantons de Coudekerque-Branche, Dunkerque 1 et Dunkerque 2.

Engagé au sein du conseil d'administration de l'Institut de la Langue Régionale Flamande depuis quelques années déjà, tu connais mon attachement à la réalisation des objectifs de cette belle structure.

Cet engagement s'inscrit dans la suite du soutien du mouvement écologiste à la préservation du patrimoine immatériel et donc à la préservation ainsi qu'à la promotion des langues régionales.

Par souci de cohérence, je souscris aux propositions faites en faveur de l'enseignement bilingue flamand/français dans l'arrondissement de Dunkerque permettant aux bénéficiaires d'accroître leurs compétences sur le marché du travail notamment.

En conséquence, je réitère mon soutien, exprimé déjà lors de son lancement, à la promotion de charte "Ja om 't Vlamsch - Oui au flamand" visant à la mise en oeuvre d'une signalétique bilingue flamand/français dans notre arrondissement.

En cohérence, avec les accords exprimés ci-dessus, il importe que le conseil départemental et l'Institut de la Langue Régionale Flamande travaillent de pair pour la sauvegarde et la promotion du flamand, actions convergentes attestées via une convention de partenariat.

Ecologiquement vôtre.

Paulo-Serge Lopes

Canton de Grande-Synthe

Mme Sophie Coudeville - M. François Rosseel (UD)

Mail du 19/03 de M. François Rosseel au nom des candidats du canton de Grande-Synthe :

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre correspondance et vous remercions d'interroger l'ensemble des candidats sur le développement de notre langue flamande, particulièrement sur le canton de Grande-Synthe sur lequel nous sommes candidats.

Vous savez notre attachement à notre langue régionale.

Par nos actions municipales, nous tentons de la promouvoir et de la sauvegarder, notamment au travers d'actions culturelles, musicales, mais il est vrai que c'est à l'échelon départemental qu'un vrai projet doit être mené.

La mise en oeuvre d'une convention Département / ANVT permettrait d'unir les compétences de votre association et celles de la collectivité pour mettre en place une action durable de sauvegarde et de promotion de la langue.

Nous sommes également favorables, en concertation avec les maires qui souhaiteraient la mise en place de cette action, à la mise en oeuvre d'une signalétique français / flamand, soutenue financièrement par le département et accompagnée par l'ANVT sur le plan linguistique.

Enfin, et c'est sans doute le plus important, il est essentiel que le flamand soit promu dans notre enseignement au collège car il est un atout sur le plan de l'emploi, autre compétence départementale.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous rencontrer sur ces sujets.

Vos bien dévoués,

François ROSSEEL

Sophie COUDEVILLE

Candidats UPN aux élections départementales des 22 et 29 mars 2015 - Canton de Grande-Synthe

Canton de Wormhout

Mme Anne Vanpeene - M. Patrick Valois (UD)

Mail de M. Valois au nom des 2 candidats et des deux suppléants du 17/03 :

Soutien aux actions de l'Institut de la Langue Régionale flamande

Patrick Valois et Anne Vanpeene, candidats titulaires, Hervé Saison et Hélène Roulez-Burie, candidats suppléants aux élections départementales des 22 et 29 mars 2015 :

Le Département doit tenir compte des spécificités de ses territoires urbains mais encore ruraux dont celui de la Flandre.

Par notre candidature, nous **voulons que la ruralité fasse l'objet d'une attention particulière dans toutes ses composantes**. A cette fin, conformément à la volonté du groupe UPN, nous créerons une mission spécifique, qui sera placée sous la responsabilité d'un élu issu du monde rural. Elle aura pour finalité la mise en œuvre d'actions transversales dans tous les domaines relevant des compétences du département pour **développer l'activité dans les territoires ruraux y compris ce qui touche à la langue flamande**.

Patrimoine immatériel, la langue flamande doit être considérée et soutenue non seulement dans le Dunkerquois, mais encore au niveau des intercommunalités, du Département et de la Région. **Notre territoire peut et doit tirer profit de son patrimoine linguistique reconnu outil de développement économique notamment pour les secteurs touristique et industriel**.

Les initiatives et expérimentations pour l'apprentissage de la langue flamande confirment la nécessité d'identifier notre territoire dans une sphère géographique européenne dynamique que représente, entre autres, la région flamande de Belgique.

L'enseignement bilingue français/flamand ouvre des perspectives en matière d'emplois transfrontaliers pour de futurs adultes et peut faciliter le retour à l'emploi pour des bénéficiaires du RSA pratiquant la langue flamande.

L'apprentissage de la langue flamande favorise des échanges inter-générationnels comme cela se vérifie lors de causeries et de collectes de mémoire dans le

canton de Wormhout. La langue flamande est vecteur de lien social et de transmission de l'histoire de notre territoire.

Nous devons tirer profit des atouts de la langue flamande et encourager les démarches spécifiques de l'Institut de la Langue Régionale Flamande encourageant la mise en place de signalétiques bilingues. Nous devons encourager les projets innovants valorisant notre territoire ou encore **soutenir la Charte 2015 entre l'Institut de la Langue Régionale Flamande et les communes de Flandre pour une signalétique bilingue et la promotion du bilinguisme.**

Nous sommes à votre disposition pour vous écouter et pour discuter avec vous de la promotion et du développement de la langue flamande.

Les candidats :

**Patrick Valois, Anne Vanpeene-Deconinck
Hervé Saison, Hélène Roulez-Burie**